

## Réseau de soins

# La coordination au service de ma santé

Choisissez votre médecin au sein du réseau de santé : il coordonnera vos examens et vos traitements médicaux et sera votre personne de contact pour votre suivi médical.



### Médecin de référence

Vous consultez en premier lieu votre médecin de référence du Réseau Delta pour tous vos problèmes de santé et profitez ainsi d'une coordination optimale des traitements médicaux.



### Pharmacies agréées

Vous devez acheter vos médicaments dans l'une des pharmacies agréées par Assura pour le modèle Réseau de soins.

---

## Vos avantages

### Rapport qualité-prix

Si le catalogue de prestations est identique à celui du modèle Basis d'Assura, les primes, elles, sont réduites.

### Réduction des primes

En fonction de votre canton et de votre franchise, vous bénéficiez de rabais importants par rapport aux primes du modèle d'assurance de base Basis.

### Les plus du Réseau de soins

Vous pouvez consulter, sur le site web de Delta, la liste des médecins du réseau acceptant de nouveaux patients. Plus d'informations sur : [reseau-delta.ch](http://reseau-delta.ch)

### Pharmacies agréées

Vous évitez les taxes et les forfaits sur vos ordonnances et profitez de rabais.



# Le modèle Réseau de soins en un coup d'œil

## Mode d'emploi

1

Commencez toujours par consulter votre médecin de référence faisant partie du réseau Delta pour toute question de santé.

(Sauf en cas d'urgence en Suisse ou à l'étranger, lors d'une consultation chez un ophtalmologue, un pédiatre ou un gynécologue.)

2

Votre médecin de référence vous prend en charge pour tous besoins d'ordre médical. Il évalue s'il peut s'occuper de votre traitement ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un spécialiste. En tant que personne de contact, il suivra et coordonnera l'ensemble de vos traitements.

3

Pour acheter vos médicaments vous devez passer par l'une de nos pharmacies agréées. Commander vos médicaments par correspondance et recevez-les directement à l'adresse de votre choix sous 48 heures (deux jours ouvrables) ou rendez-vous dans l'une de nos pharmacies agréées.

## Réseau de soins en détail

### Réseau de médecins

Votre médecin de référence sera votre personne de contact lors de toutes vos démarches médicales. Il coordonnera l'ensemble de vos traitements auprès des spécialistes.

### Pharmacies agréées

En achetant vos médicaments dans l'une des pharmacies agréées, vous évitez les taxes et les forfaits sur vos ordonnances et profitez de rabais.

## Informations générales

### Médicaments génériques

En tant qu'assuré responsable, vous pouvez préciser à votre médecin que vous souhaitez recevoir des médicaments génériques. Tout aussi efficaces que les produits originaux, ceux-ci permettent de réduire le coût de vos traitements.

### Le tiers garant, comment ça marche ?

Vous payez vous-même vos consultations médicales ou vos médicaments. Vous vérifiez et conservez l'ensemble des factures et des ordonnances afin de les transmettre conjointement à Assura, une fois votre franchise atteinte. Ce faisant, vous générez des économies qui se répercutent avantageusement sur vos primes.

### Delta participe à la prévention des maladies

Le réseau propose des programmes de prévention concernant le surpoids, l'équilibre chez les seniors, le stress, la gestion des risques, etc. Ils sont remboursés partiellement par le réseau de soins Delta. Plus d'informations sur : [reseau-delta.ch](http://reseau-delta.ch)

## Assurances complémentaires

L'assurance de base ne couvrant qu'une partie des besoins, Assura propose une large gamme d'assurances complémentaires. Composez une solution d'assurance sur mesure, en fonction de vos besoins et de votre budget. N'hésitez pas à faire appel à l'un de nos conseillers pour améliorer votre couverture.

### S'assurer « responsable »

Grâce au modèle Réseau de soins, vous contribuez à la réduction des coûts de la santé et faites ainsi preuve de responsabilité :

- en consultant en premier lieu votre médecin de référence,
- en adhérant au système du tiers garant pour participer à la maîtrise des coûts de la santé,
- en privilégiant une franchise élevée,
- en téléchargeant l'App Assura, en vous inscrivant à notre Espace Client et en gérant ainsi toutes vos démarches administratives numériquement.



**Contact**

[assura.ch/conseiller](http://assura.ch/conseiller)

0842 277 872